

Plan communal de sauvegarde commune de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN



Notes de version :

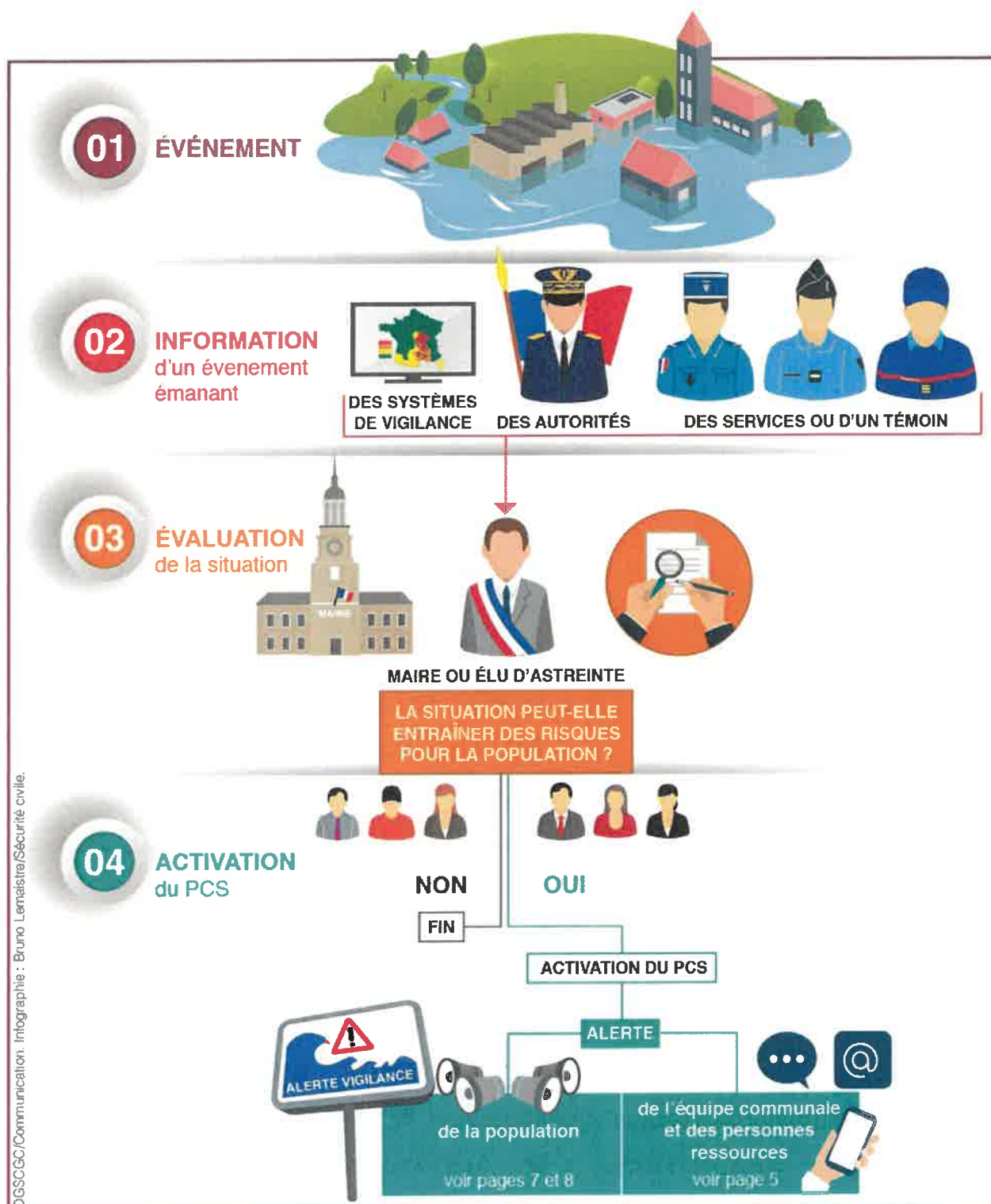
Version	Validée le	Modifications principales
1.0	09 Août 2011	Approbation du PCS
2	22 Octobre 2025	Mise à jour Annuaire de crise et moyens humains

Table des matières

1 Organiser la réponse communale.....	3
1.1 Modalités d'activation du PCS	3
1.2 Organisation du dispositif communal.....	4
1.3 Organisation de l'alerte	5
1.3.1 Liste des contacts pour la préfecture.....	5
1.3.2 Qui alerter : alerte générale – alerte spécifique	6
1.4 Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement.....	7
2 Recensement des moyens susceptibles d'être mobilisés.....	8
2.1 Corps médical	8
2.2 Moyens humains.....	8
2.2 Moyens matériels	9
2.3 Etablissements d'accueil.....	10
3 Annexes	11
3.1 Annuaire de crise	11
3.2 Listing des moyens humains.....	15
3.3 listing des établissements	21
3.4 Fiches des actions des cellules de crise.....	25
3.5 Fiche thématique "Cyberattaques"et fiche action.....	29
3.6 Cartographie des risques.....	35
3.7 Modèle arrêté réquisition.....	42
3.8 Arrêté municipal d'approbation du plan	43

1 Organiser la réponse communale

1.1 Modalités d'activation du PCS



1.2 Organisation du dispositif communal



Le maire : Directeur des Opérations de Secours

René Villard.

☎ :04 92 33 20 06

📞 :06 03 78 35 80

5e adjoint : Bernard JULLIEN

☎ :06 76 38 54 50

Coordination des moyens et des actions (Responsable des Actions Communales)

Titulaire : Mme TARDIEU-ROCHAT

☎ :04 92 33 20 09

📞 :06 78 15 36 17

Suppléant 1 : Mme DESANTI

☎ :04 92 33 20 39

📞 :06 49 29 65 68

Localisation de la cellule de crise : Service Population Etage (PCC*)

☎ : 04 92 63 23 08

☎ : 04 92 63 23 11

☎ : 04 92 33 20 02

@ :.....

@ :.....

* Poste de Commandement Communal

Équipes terrain

Responsable **alerte** : VILLARD René

☎ :04 92 33 20 06

📞 :06 03 78 35 80

Suppléant:

JULLIEN Bernard

☎ : 06 76 38 54 50

Responsable **coordination** : TARDIEU-ROCHAT Myriam

☎ :04 92 33 20 09

📞 :06 78 15 36 17

Suppléant:

DESANTI Nathalie

☎ :04 92 33 20 39

📞 :06 49 29 65 68

Responsable **Technique/Logistique** : DOYAN Jacques

☎ :04 92 33 22 37

📞 :06 19 52 06 34

Suppléant:

DESANTI Didier

☎ :04 92 33 20 23

📞 :06 09 54 52 12

Responsable **Standard** : MOURET Hélène

☎ :04 92 33 20 02

📞 :06 07 04 15 18

Suppléant :

SERPAGGI Nathalie

☎ :04 92 33 20 00

📞 : 06 89 44 20 63

Responsable **Police Municipale** : SMADI Lucille

📞 :06 09 54 58 16

Suppléant :

BOUYER Brice

📞 : 06 09 54 52 04

1.3 Organisation de l'alerte

1.3.1 Liste des contacts pour la préfecture

Ces contacts sont utilisés pour l'automate d'appel.

Nota : ce tableau constitue un aide mémoire à l'attention de la commune, notifier toute évolution au SIDPC et demander un accusé de réception.

Liste des contacts pour la préfecture			
Nom – prénom du destinataire			
☎ Prof.	☎ Dom.	?	@
1-VILLARD René			
04 92 33 20 06	06 03 78 35 80		rene.villard@yahoo.fr
2- JULLIEN Bernard			
	06 763854 50		b.bine@laposte.net
3-JULIEN Guillaume			
	06 80 67 76 04		guillaume.julien@nordnet.fr
4-PELEGRINA Geneviève			
	06 13 39 53 04		genevieve.pelegrina@sfr.fr

1.3.2 Qui alerter : alerte générale – alerte spécifique

Le maire prend la décision de diffuser l'alerte après l'évaluation de la situation.

Alerte générale	
Moyens	Modalités d'utilisation (mode d'emploi-emplacement des clefs...)
Ex : Sirène, Véhicule avec haut parleur, Automate d'appel, relais population...	Automate d'appel en masse (service population) Véhicule avec haut parleur (police municipale et services techniques)

Alerte spécifique		
Types de risque	Moyens	Obs.
Risque Feux de Forêts	Automate d'Appel en Masse	
Risque Industriel	Véhicule avec haut parleur	
Risque Inondation		
Risque Rupture de Barrage		
Risque de Séisme		
Risque Transport de Matières dangereuses		

1.4 Soutien des populations : mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement

La mise en place du ou des centres d'accueil et de regroupement est gérée par le responsable soutien des populations .

Lieux d'accueil de la population (quelques exemples) voir listing joint						
Type de bâtiment / adresse – modalités d'ouverture (qui a les clefs?)	Nom du responsable	Surface	Fonctions possibles			
	 / 	ou capacité	Accueil	Couchage	Restauration	Equipements
Salle des Fêtes	Philippe MARTIN	350	X	X	X	
CHATEAU-ARNOUX	06 09 54 52 08					
Espace José ESCANEZ		2696	X	X	X	
Ecoles Paul Lapie, Langevin, Freinet, Edouard Manceau	Services Techniques 04 92 33 20 01		X	X		
Cantines scolaires (Lapie/Freinet)	Cécilia PIOCHON 04 92 64 46 43 07 66 52 97 49		X		X	

Matériels à prévoir (voir liste ci-dessous)			
Désignation	Lieux de stockage	Personnes à contacter	Obs.
Véhicules et Matériels	Services Techniques et Espace José ESCANEZ	DAYAN Jacques 06 19 52 06 34 DESANTI Didier 06 09 54 52 12	

Personnes ressources pour armer un centre d'accueil et de regroupement			
Nom			Obs.
PAGLIA Jean-François	04 92 33 20 02 06 61 52 94 54		

2 Recensement des moyens susceptibles d'être mobilisés

2.1 Corps médical

Professions médicales			
Nom	adresse	☎: 📠:	Domaine de compétence
LAMARE Michel	Impasse des Amandiers	04 92 31 95 58	Médecin généraliste
L'HOSTE/ BAIBOURDIAN	12 rue d'Arsonval	04 92 34 63 72	Médecin généraliste
PISAPIA Martine	7 Cours Péchiney Maison de Santé	04 92 64 33 50/04 92 62 61 23	Médecin généraliste
PRIETO GONZALEZ Angel	7 Cours Péchiney Maison de Santé	04 12 37 43 23	Médecin généraliste
FANGET/CHARPIN/CHAMBON/ KRASA/JULIEN/GIRAUDOT	18 Cours Péchiney	04 92 62 63 69	Cabinet d'infirmiers
CHOPARD ESPARIAT KROHN	5 rue des Sycomores	06 76 47 61 93/06 69 49 14 66/ 04 92 31 40 55	Cabinet d'infirmiers
FAIVRE PIERRET /VILLENEUVE REVIRON	32 Av Calendal	06 84 88 08 92/06 17 28 79 44	Infirmiers
BOVYN/BRUN/GAY/SARLI	Impasse des Amandiers	06 98 03 14 43/06 34 47 51 07/06 34 54 81 21/06 37 39 18 90	Infirmiers
DEMONPION Lydie	9 RN96	06 45 11 76 44	Infirmière
LAUNAY Alice	7 rue A. Badin	06 63 53 47 43	Infirmière
Pharmacie du Château	Place Camille Reymond	04 92 64 00 28	Pharmacie
Pharmacie de Saint-Auban	Rue d'Arsonval	04 92 64 17 25	Pharmacie

2.2 Moyens humains (voir listing annexe 3.2)

Personnes ressources			

TONDEUSES	CT-219-VB FW-964-MG	1 1	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
REMORQUES	CW-102-PJ ET-755-NK		Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
BALAYEUSE SCHMIDT		2	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
COMPACTEUR BOMAG		1	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
TRACTOPELLE HYDROMEK		1	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
TRACTEUR/ EPAREUSE (chargeur)	DP-192-MY	1	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
NACELLE	CT-982-VA	2	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	
FOURGON	EE-123-XE	3	Espace José ESCANEZ	06 09 54 52 08	
MINIBUS	GG-502-MR	9	Parc des Services Techniques	04 92 33 20 01	

Matériels divers

- Détenus par la commune

Type de matériel	Nbre	Localisation	☎ / 📠	Obs.
DIVERS (pour service voirie/espaces verts/bâtiments) Pour évènementiel		Parc des services techniques Service logistique	04 92 33 20 01 04 92 64 37 77	

2.3 Etablissements d'accueil (voir listing annexe 3.3)

Etablissements

--	--	--	--



3 Annexes

3.1 Annuaire de crise

Autorités			
Qualité	Nom	☎ / 📱	Obs.
Préfète	TOMATIS Isabelle	04 92 36 72 00	Standard
Sous-préfet	PANNECOUCKE Xavier	04 92 36 72 00	Standard
Présidente du conseil départemental	BARREILLE Eliane	04 92 30 04 00	Standard
Maire commune CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN	VILLARD René	04 92 33 20 06 06 03 78 35 80	

Membres du conseil municipal			
Nom	☎ / 📱 prof.	☎ / 📱 dom.	Obs.
JULLIEN Bernard		06 76 38 54 50	
JULIEN Guillaume		06 80 67 76 04	
PELEGRINA Geneviève		06 13 39 53 04	

Personnels administratifs et techniques de la commune			
Nom	☎ / 📱 prof.	☎ / 📱 dom.	Obs.
TARDIEU-ROCHAT Myriam	04 92 33 20 09	06 78 15 36 17	DGS
DAYAN Jacques	04 92 33 22 37	06 19 52 06 34	DST
DESANTI Nathalie	04 92 33 20 39	06 49 29 65 68	Resp. Service Population
DESANTI Didier	04 92 33 20 23	06 09 54 52 12	Adjoint du DST
MOURET Hélène	04 92 33 20 02	06 07 04 15 18	Service population
MARTIN Philippe	04 92 64 37 77	06 09 54 52 08	Resp. Logistique

Annuaire des services

Services	☎ heures ouvrables	☎ / 📱 astreinte	Obs.
Préfecture : - cabinet - SIDPC	06 80 34 65 34 04 92 36 72 00		
Sapeurs-pompiers : - centre de secours - CODIS	06 61 94 29 52 (chef de corps) 04 92 64 04 16		
Police / Gendarmerie : - Gendarmerie - Peloton Autoroute PEYRUIS	04 92 64 00 02 04 92 68 68 69		
SAMU Protection Civile	115/ 04 92 30 17 38 06 85 41 83 98		
Direction départementale des territoires (DDT)	04 92 30 55 00		
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	04 92 71 74 00		
Agence régionale de la santé (ARS)	04 13 55 88 20		
Conseil départemental: - cabinet - direction des routes	04 92 34 04 31/06 37 88 12 76 04 92 30 06 36/04 92 30 06 66		

Opérateurs			
Nom	☎ / 📱 prof.	☎ / 📱 astreinte	Obs.
Electricité :	08 11 01 02 12		
Dommages aux ouvrages électriques	01 76 61 47 01		
Intervention urgente sur les réseaux et voiries.	08 10 33 30 05		
Gaz :			
Dommage aux ouvrages gaz avec fuite	02 47 85 74 44		
Intervention urgente sur les réseaux et voiries	04 92 56 53 60/ 08 10 43 30 04		
Distributeur eau potable	06 21 80 33 33	04 92 30 58 40	
Réseau assainissement	06 21 80 33 33	04 92 30 58 40	
Ramassage ordures	04 92 36 08 52		
Transport collectif	Autocars Transdev 04 92 75 72 30		
Éclairage public			

Divers			
Nom	☎ / 📱 prof.	☎ / 📱 astreinte	Obs.
Ambulance privée			
VOLPE	04 92 64 18 15		
ALYZES	04 92 78 70 67		
Mr CHIBOUT Farid	06 60 20 13 40		
Société BTP			
Société élagage			
Sud Abattages	06 84 55 70 91		
Société Forestière de la Durance	04 92 64 43 70/06 80 60 98 06		

Lieux publics			
Nom	☎ / 📱 prof.	☎ / 📱 astreinte	Obs.
Ecole Edouard Manceau	04 92 64 02 42		
Ecole Freinet	04 92 64 02 41		
Ecole Langevin	04 92 64 13 81		
Ecole primaire Paul Lapie	04 92 64 17 34		
Ecole Maternelle Paul Lapie	04 92 64 18 71		
IME La Durance	04 92 64 10 50		
IME Les Oliviers	04 92 64 06 67		
Collège Camille Reymond	04 92 64 04 41		
Crèche les Petits Plus	04 92 64 25 21		
MAM des Papillons Arc en Ciel	04 92 84 07 97		
Plan d'Eau SAINT-AUBAN	04 92 64 28 65	06 17 18 46 96	
Salle polyvalente	04 92 33 20 19		

RECENSEMENT DES MOYENS HUMAINS COMMUNAUX

ASTREINTES

NATURE	FONCTION	CATEGORIE	TEL. PORTABLE
ELU	Permanence	ADM	(06) 23 95 16 90
TECHNIQUES	Permanence	TECH	(06) 09 54 52 02
EAUX	Permanence	TECH	(06) 09 54 52 06

M. LE MAIRE

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
VILLARD René	M. le Maire	ADM	04 92 33 20 06		06 03 78 35 80	Les Esclapes	MONFORT	[10]

ADJOINTS

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
BENOIT Gérard	1 er ADJOINT	ADM	04 92 33 20 37		06 07 54 05 42	1 Rue des Filioles	Château-Arnoux	[5;10]
OBELISCO Francine	2 éme ADJOINT	ADM	04 86 89 10 04		06 16 21 51 08	Rue Ambroise Paré	Saint-Auban	[5;10]
ROVIRA Marc	3 éme ADJOINT	ADM			06 80 21 09 54	15 Allée du bois de pins	Château-Arnoux	[5;10]
FALAIX Evelyne	4 éme ADJOINT	ADM			06 83 56 75 85	18 Avenue du parc	Château-Arnoux	[5;10]
JULIEN Bernard	5 éme ADJOINT	ADM			06 76 38 54 50	2 Rue Bouchayer	Saint-Auban	[10;15]
PELEGRINA Geneviève	6 éme ADJOINT	ADM			06 13 39 53 04	Lot le SUD N°5	Château-Arnoux	[5;10]
JULIEN Guillaume	7 éme ADJOINT	ADM			06 80 67 76 04	4 Impasse Jacques Level	Saint-Auban	[10;15]
PIERRAT Brigitte	8 éme ADJOINT	ADM			06 81 29 85 11	le Fradeau	Château-Arnoux	[5;10]

CONSEILLERS

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
RISSO Gilbert	Délégué à la santé/personnes âgées	ADM			06 15 10 56 70	23 Rue Alfred Guyot	Saint-Auban	[10;15]
DALCANT Jaque	Délégué à la vie démocratique participative et citoyenne	ADM			06 15 26 18 46	Traverse Aco de Girard	Château-Arnoux	[5;10]
UGHETTO Wendy	Déléguée jeunesse	ADM			06 69 23 68 17	2 Avenue André Grabinski	Saint-Auban	[10;15]
LAQUET Laura	Déléguée à l'emploi, l'insertion et la réussite scolaire	ADM			06 09 59 40 60	1 Rue du Languedoc	Saint-Auban	[10;15]
SACCO Virginie	Déléguée aux déplacements urbains, à la circulation douce	ADM			06 31 47 80 89	Les Bastides 1 rue Pierre Curie	Saint-Auban	[10;15]
AYMES Patricia	Déléguée tranquillité publique, environnement, faune sauvage	ADM			06 84 95 90 02	4 rue des Pénitents	Saint-Auban	[10;15]
DIGIOVANNI Alexandre	Délégué à la petite enfance	ADM			06 23 54 80 85	24 rue Fontaria les Lauzières	Château-Arnoux	[5;10]
TOUMANI Soréa	Déléguée au handicap	ADM			06 77 34 14 16	3bis La Cheneral N° 15	Saint-Auban	[5;10]
FAYET Stéphanie	Délégué à l'économie d'énergie	ADM			06 26 05 70 71	2 Av Victor Hugo	Saint-Auban	[5;10]

CARMONA Alain	Délégué à l'animation des conseils de quartiers	ADM				06 15 62 19 71	3 Rue Lavoisier	Saint-Auban	[5:10]
BARDIES Frédérique	Déléguée au commerce local et au commerce forain	ADM				06 48 81 71 12	7, Les Chênes Verts	Saint-Auban	[5:10]
HERNANDEZ Antoine	Délégué aux services publics	ADM				06 59 54 42 64	4 rue Camille Saint Saëns	Saint-Auban	[5:10]
SZAFRANSKI Nathalie	Déléguée Egalité femme:homme et maltraitance	ADM				06 50 71 95 80	4 rue Camille Saint Saëns	Saint-Auban	[5:10]
BERTRAND Philippe		ADM				06 30 62 97 57	7 rue Hippolyte Bouchayer	Saint-Auban	[5:10]
GIACHINO Lisa		ADM				06 83 53 48 77	1 rue Jacques Ravel	Saint-Auban	[5:10]

CABINET DU MAIRE

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
MARTELET Elisabeth	Assistante de la direction et communication	ADM	(04) 92 33 20 29		06 70 96 91 63	15 bis chemin du lac	Château-Arnoux	[5]

DIRECTION GENERAL DES SERVICES

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
TARDIEU ROCHAT Myriam	Directrice Générale des Services	ADM	(04) 92 33 20 09			9 Rue de Savoie	Saint-Auban	[5]
SERPAGGI Nathalie	Standard / Accueil	ADM	(04)92 33 20 00	(04) 92 64 44 33	06 86 44 20 63	1 chemin de St Pierre	Château-Arnoux	[5]
BARO Françoise	Responsable Secrétariat Général	ADM	(04) 92 33 20 26	(04) 92 64 39 87	NEANT	9 rue Edouard Branly	Saint-Auban	[10:20]
PAGLIA Jean - François		ADM	04 92 33 20 12	NEANT	06 61 52 94 54	3 Quartier du Fradeau	Château-Arnoux	[5]

SERVICE STRATEGIE URBAINE

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
DELBOIS Laurence	Responsable Stratégie Urbaine	ADM	(04) 86 89 10 05	NEANT	07 85 01 69 90	6 Rue de la Pinède	Château-Arnoux	[5:10]

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
FROISSARD - GILLOT Myriam	Chef du service DRH	ADM	(04) 86 89 10 02	NEANT	06 60 92 01 89	19 route du Jabron Hameau des bons enfants	Peipin	[10:15]
PARET Corinne	gestionnaire Paie / Assistante Prévention	ADM	(04) 86 89 10 11	NEANT	06 85 92 25 77	10 rue Les Romarines	Château-Arnoux	[5]
VENZAL Sandrine	Gestionnaire Carrière	ADM	(04) 86 89 10 15	NEANT	06 86 45 40 05	2 Rue de la Bégude	Digne les Bains	[10]
BILLOU Pascale	Secrétaire administrative RH	ADM	(04) 92 33 20 14	NEANT	06 50 02 74 21	7 Les Micoucouliers Avenue Gombert	Malijai	[10]

SERVICE DES FINANCES

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
JULIEN Fabienne	Responsable Service Finances	ADM	04 92 33 20 10		06 60 49 03 81	7 Chemin des Muriers	Malijai	[10]
MERLE Anne-Laure	Adjointe	ADM	04 86 89 10 13	NEANT	06 82 42 28 55	9 Chemin de l'Amandoulier	L'Escale	[5:10]

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH-20251022

16/43

SERVICE ADS

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
AUBERT Julien	Res portable du service ADS	ADM	(04) 86 89 10 14	06 80 93 59 40	06 82 01 17 59	5 Montée du Thoron	Aiglon	[20:25]
DUFILS Cindy	Instructrice	ADM	(04) 86 89 10 14			4 Quartier la Pinède	Ganagobie	[15:20]

SERVICE A LA POPULATION - AFFAIRES SCOLAIRES

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
DESANTI Nathalie	Chef de service Responsable Etat Civil	ADM	04 92 33 20 15	04 92 34 98 18		6 rue de la pierre	Peipin	[10:15]
VERMALLE Murielle	Adjointe responsable Etat Civil	ADM	04 92 33 20 39		06 12 18 02 76	1 Chemin de l'Argile	Eygulans	[60]
ANSELMO Charlotte	Assistante Administrative Etat Civil	ADM	04 92 33 20 12		06 07 75 49 91	8 rue du Parleion	Peipin	[10:15]
DERBEZ Nathalie	Assistante Administrative Etat Civil	ADM	04 92 33 20 02		06 84 48 63 06	378 Chemin du Chataignier	Salignac	[10:15]
MOURET Hélène	Assistante Administrative Etat Civil	ADM	04 92 33 20 02		06 59 49 42 78	38 Avenue Calendal	Château-Arnoux	[5]

POLICE MUNICIPALE

(SERVICE A LA POPULATION)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
SMADI Lucille	Policier Municipal	ADM	06 09 5 52 04		06 23 04 38 46	6 Chemin du pavillon	L'Escale	[5:10]
BOUYER Brice	Policier Municipal	ADM	06 09 54 52 16		07 83 20 67 86	3 rue Paul Cézanne	Saint-Auban	[5:10]

ECOLIS

(SERVICE A LA POPULATION)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
BETTEX Catherine	Agent d'entretien des Ecoles	TECH	04 92 64 13 81	04 92 64 28 88		22 Avenue du parc	Château-Arnoux	[5:10]
BRIANCON Valérie	ATSEM	TECH			06 88 52 72 59	2 Rue Henri Merle	Saint-Auban	[10:15]
CARRILLO Fathia	ATSEM	TECH			06 62 27 30 69	14 rue de ma Méditerranée	Saint-Auban	[10:20]
CHILLA Adila	Agent d'entretien des Ecoles	TECH			06 79 20 57 11	16 Rue Paul Gauguin	Saint-Auban	[10:15]
DEMOUGEOT Coline	Agent d'entretien des Ecoles	TECH				Les Lauzières II	Château-Arnoux	[10:15]
E SOUSA Luisa	Agent d'entretien des Ecoles	TECH		07 68 41 49 68		13 RN	Saint-Auban	[10:15]
IZZO Mélanie	Agent d'entretien des Ecoles	TECH				Traverse du Camping	Château-Arnoux	[10:15]
JANY Christelle	ATSEM	TECH			06 69 05 78 49	45 Impasse de romarins	Aubignosc	[15:25]
LAZLI Aicha	Agent d'entretien des Ecoles	TECH			06 27 07 61 47	10 Montée de l'Oratoire	Château-Arnoux	[10:20]
LEGER Marie-Pierre	ATSEM	TECH			06 13 65 01 24	Les chènes verts 10	Saint-Auban	[10:20]
LOPEZ Sabrina	ATSEM	TECH			06 81 38 48 59	408 immeuble le Pierraret	Château-Arnoux	[10:15]
SOLER Catherine	ATSEM	TECH			06 42 57 88 54	5 La Côte Nord	L'Escale	[10:15]
TOUMANI Odette	ATSEM	TECH		06 48 89 85 55		36 Route du pierraret	Château-Arnoux	[10:15]

AGENCE POSTALE COMMUNALE

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
CAYUELA Gabriel	Gestionnaire d'Agence Postale	ADM	04 86 89 10 12		06 46 28 82 55	3 Rue Pasteur	Saint-Auban	[5:10]
PAGLIA Jean-François	Gestionnaire d'Agence Postale	ADM	04 86 89 10 12		06 61 52 94 54	3 Quartier du Fradeau	Château-Arnoux	[5]
KACHAOU Malika	Gestionnaire d'Agence Postale	ADM	04 86 89 10 12		06 22 20 38 21	6 Impasse Boileau	Saint-Auban	[5:10]

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DM_20251022

17148

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
CHABAL -CALVI Nadia	Resonsable petite ville de demain		06 70 12 98 92		06 70 12 98 92	10 Lotissement les Vergers	Peyruls	[10;15]

LOGISTIQUE

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
MARTIN Philippe	Chef d'équipe Logistique	TECH		NEANT	(06) 09 54 52 08	27 r du grand Cabaret	Peyruls	[20;30]
GALLIOZ Marie-noëlle	Agén d'entretien	TECH	(04) 92 64 37 77		(06) 26 56 73 88	2 r Frédéric Mistral	Saint-Auban	[10;20]
RAMPONI Eric	Agent technique polyvalent logistique	TECH	06 26 56 73 88		06 75 34 26 04	4 Montée des cades	Château-Arnoux	[5;10]
CORTES Amandine	Agent technique polyvalent logistique	TECH				2 rue Frédéric Mistral	Saint-Auban	[5;10]
CHAUVET Teddy	Agent technique polyvalent logistique	TECH			06 76 52 09 95	34 Traverse des Coudoulets	SISTERON	[15;20]
BEZERKA Gérald	Agent polyvalent des espaces verts	TECH			06 62 82 36 48	24 Rue Jean Rameau	Château-Arnoux	[5;10]

SERVICES TECHNIQUES

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
DAYAN Jacques	Directeur des Services Techniques	ADM/TECH	06 19 52 06 34		06 10 19 82 56	242 route du Coin	Saint-Sauveur	[60]
DESANTI Didier	Directeur Adjoint Services Techniques	ADM/TECH	06 09 54 52 12		06 09 54 52 12	6 Rue de la pierre	Peñin	[10;15]
POURCHIER Baptiste	Maîtrise d'ouvrage	ADM/TECH	06 12 56 58 35		07 80 36 43 20	Ferme du petit Thyers	Ste Etienne	[30]

ACCUEIL ADMINISTRATION ET GESTION EQUIPEMENTS

(SERVICES TECHNIQUES)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
LEMAY Catherine	Responsable accueil et gestion	ADM/TECH	09 23 32 00 10		06 22 31 07 66	Pavillon n°1 Résidence Camille St	Château-Arnoux	[5;10]
BESSILA - GARCIN Christine	Assistante administrative services techniques	ADM/TECH	04 92 33 20 34		06 75 87 32 98	9 Résidence Fontarla	Château-Arnoux	[5;10]
ESSAIDI Muriel	Assistante administrative Services Techniques	ADM/TECH	04 92 33 22 36		06 83 32 42 53	174 Rue du vieux Moulin	Peyruls	[15]

GARAGE

(SERVICES TECHNIQUES)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
MALFATTO Philippe	Adjoint Chef d'Equipe Garage	TECH	06 29 02 80 67		06 31 26 95 66	27 Avenue St Bonnet	Mallial	[15]
FONTIN Rémi	Garagiste ?	TECH			06 74 93 79 88	Mont2e des bassins	L'Escale	[10]

SERVICE ESPACES VERTS

(SERVICES TECHNIQUES)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
REBOUL Olivier	Chef de d'équipe espaces verts	TECH	06 09 54 52 14		06 50 68 63 01	Quartier Vignaré et Ferrayes	Le Castellet	[5;25]
CAZORLA Brice	Adjoint	TECH			06 52 00 16 75	16 Rue Henri Becquerel	Saint-Auban	[5;10]
AUBERT Mireille	Agent polyvalent des espaces verts	TECH			06 68 95 39 39	29 Rue de la liberté	Volonne	[5;10]
GARCIER Sté phane	Agent polyvalent des espaces verts	TECH	06 25 99 27 38	06 83 82 35 19	06 25 99 27 38	1 Le Plan	Peyruis	[20;30]
BRETON Daniel	Agent polyvalent des espaces verts	TECH			06 33 69 59 07	804 Pavillon des retraités	Château-Arnoux	[5;10]
CAZORLA Gabriel	Agent polyvalent des espaces verts	TECH			07 81 61 42 14	16 Rue Henri Becquerel	Saint-Auban	[5;10]
RAPICAULT David	Agent technique polyvalent	TECH			07 84 97 56 30	12 Quartier les Lauzières	Château-Arnoux	[5;10]

SERVICE VOIRIE

(SERVICES TECHNIQUES)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
LACROIX Laurent	Chef d'équipe	TECH			06 66 44 13 53	1 Impasse Bossuet	Saint-Auban	[5;10]
PESSIN Quentin	Adjoint chef d'équipe propreté/voirie	TECH			07 50 64 29 75	37 Rue de la Farigoule	Peyruis	[10;15]
ATANASIO Bernard	Adjoint chef d'équipe propreté/voirie	TECH	06 16 30 65 44			14 lotissement le Verger	L'Escale	[10]
PINTADO Didier	Agent technique polyvalent	TECH			06 08 87 20 38	3 Rue Ste Claire De Ville	Saint-Auban	[15]
ROUSSET Jean-Michel		TECH			06 70 21 06 53	Résidence le Soleillas Avenue Pierre Semard	Malijai	[10;15]
SAMBE Ibrahim	Agent Technique Polyvalent	TECH		06 71 86 59 21		Impasse la grande vigne	Peipin	[10;20]
SICARD Gilles	Agent Technique Polyvalent	TECH		06 73 94 72 52	06 73 94 72 52	21 Avenue Frédéric Mistral	Saint-Auban	[10;15]

SERVICE BÂTIMENT

(SERVICES TECHNIQUES)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
HALSOUET Emmanuel	Chef d'E quipe maintenance bâtiment	TECH						
ALUNNI Anthony	Adjoint chef d'équipe bâtiment	TECH	06 09 54 52 10		06 09 54 52 10	13 rue de Méditerranée	Saint-Auban	[5;10]
KASPER Bruno	Agent de maintenance bâtiment	TECH	06 38 54 37 84		06 41 58 90 98	1 Rue Lamartine	Saint-Auban	[5;10]
MALHEIRO Philippe	Agent de maintenance bâtiment	TECH			06 10 93 68 14	30 rue de la sarlette	Château-Arnoux	[5;10]
ZANETTI Florian	Agent de maintenance bâtiment	TECH	06 25 99 27 37		06 72 51 61 59	15 Rue Emile Roux	Volonne	[5;10]
BLANC Dylan	Agent de maintenance bâtiment	TECH				294 rue des Romarins	Peyruis	[10;15]
PEYRACCHIA Bruno	Agent de maintenance bâtiment	TECH	06 58 58 09 28		06 58 58 09 28	25 rue Claude Debussy	Château-Arnoux	[5;10]
						1 Avenue du stade Complexe Sportif Grabinsky	Saint-Auban	[10;15]

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DM_20251022

19/103

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE - (C.C.A.S)

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
VEYAN Pierre	Chef de Service	ADM			06 83 36 13 84	1 Rue des Cigalous	Château-Arnoux	[5:10]
GAZZANICA Régine		ADM			06 70 07 87 34	42 Route du Pierraret	Château-Arnoux	[5:10]
CAYUELA Erica	Assistante Sociale	ADM			06 59 29 64 41	4 Rue Bourgoigne	Saint-Auban	[10]
ESTEBAN Marie-Laure	Comptabilité	ADM			06 98 61 15 63	11 Impasse Racine	Saint-Auban	[10]
DELAVIS Clemence		ADM			06 68 91 86 12	7 Rue Claude Debussy	Château-Arnoux	[5:10]
MICHEL Magali		ADM						[10:20]
ZANELLA Jérôme		ADM					Sisteron	[15:20]

PROPRETE BATIMENTS

NOM	FONCTION	CATEGORIE	TEL. BUREAU	TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	ADRESSE PERSONNELLE	VILLE	TEMPS TRAJET PCC (mn)
BETIOU Zelera	Agent d'entretien	TECH			06 47 53 17 75	6 Rue Gay Lussac	Saint-Auban	[10]
CHEMANI Fathia	Agent d'entretien	TECH				2 rue Jea Rameau	Saint-Auban	[10]
CARPENTIER Béatrice	Agent d'entretien	TECH			06 77 87 84 83	1 Rue d'Arsonval Carré Alpin	Saint-Auban	[10]
MOROS Fatma,	Agent d'entretien	TECH				15 Av Lieutenant Ougloff	Saint-Auban	[10]
SAAFI Fatma Zora	Agent d'entretien	TECH			06 65 61 58 29	Rue d'Arsonval	Saint-Auban	[10]
SUANEZ Marie - Christine						19 bis Chemin du Lac	Château-Arnoux	[5]
MORENO Anita	Agent d'entretien / SSIAP	TECH			06 74 56 93 52	Complexe sportif des lauzières	Château-Arnoux	[5]



3.3 ETABLISSEMENTS

REÇU EN PREFECTURE
le 30/10/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022



3.3 ETABLISSEMENTS

NOM DE L'ETABLISSEMENT	ACTIVITE	CAPACITE D'ACCUEIL	CAPACITE HABITUELLE	CAPACITE NUIT	HORAIRES D'OUVERTURE	CONTACT	TEL	FAX	ADRESSE	VILLE
Gendarmerie	Gendarmerie		28	28	L / M / M / J / V / S / D 24/24h	Accueil GD Adj/C	(04) 92 64 00 02 (04) 92 64 95 91	(04) 92 64 95 97	Imp. de la Reine Jeanne	Château-Arnoux
Brigade motorisée	Gendarmerie			OUI	L / M / M / J / V / S / D 24/24h	Accueil GD	(04) 92 30 87 25			Château-Arnoux
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DDT 04	Antenne CHATEAU-ARNOUX		10	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h00-12h00 13h30-17h00		04 92 33 21 30	(04) 92 22 21 31	Route de Nice	Château-Arnoux
Cinéma	Centre Culturel "Simone Signoret"	450		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 18h00-24h00 Mercredi et Week-end 14h-24h00		(04) 92 64 41 24	(04) 92 64 32 05	Av des Lauzières	Château-Arnoux
Médiathèque	Centre Culturel "Simone Signoret"	60	30	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 15h30-18h30 Mercredi:14h30-18h30 Samedi:09h00-12h00	Mme BOYADIAN	(04) 92 64 44 12	(04) 92 64 28 15	Av des Lauzières	Château-Arnoux
Théâtre "Durance"	Centre Culturel "Simone Signoret"	960		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h00-12h00 14h00-21h00 + événements	Mme PRESLES Elodie	(04) 92 64 27 34		Av des Lauzières	Château-Arnoux
Salle d'exposition	Centre Culturel "Simone Signoret"	45		NEANT	L / M / M / J / V / S / D + événements	Cinéma Médiathèque			Av des Lauzières	Château-Arnoux
Le Stendhal	Restauration	100		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h30-15h30 19h00-23h00		(04) 92 64 45 56		Av des Lauzières	Château-Arnoux
Unité de Préparation Culinaire Conseil Départemental	Restauration		20	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 05h30-17h30	Conseil Général	(04) 92 64 40 13	(04) 92 64 40 19	Abord collège Camille Reymond	Château-Arnoux
Auchan Supermarché	Magasin	843		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 06h00-20h00		(04) 92 64 58 00	(04) 92 64 58 09	Av du Jas	Château-Arnoux
Collège "Camille Reymond"	Etablissement d'enseignement	892	750+100	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h30-17h30 Mercredi:07h30-12h30		(04) 92 64 04 41 (04) 92 64 07 06		Quartier de la Bastide neuve, D4096	Château-Arnoux
Ecole Maternelle et Primaire "Paul Langevin"	Etablissement d'enseignement	95	75	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h30-18h00	M HOSSENLOP	(04) 92 64 13 81		Av des Lauzières	Château-Arnoux
Complexe Sportif des Lauzières – Espace José ESCANEZ	Etablissement sportif couvert	2696	600	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 09h00-22h00	M. MARTIN	(04) 92 64 37 77 (06) 09 54 52 08		Av des Lauzières	Château-Arnoux
Dojo Charley KHALIFA	Etablissement sportif couvert	50		NEANT	L / M / M / J / V / S / D Fermeture provisoire	M. MARTIN	06 72 40 35 97		La Bastide neuve	Château-Arnoux

3.3 ETABLISSEMENTS

NOM DE L'ETABLISSEMENT	ACTIVITE	CAPACITE D'ACCUEIL	CAPACITE HABITUELLE	CAPACITE NUIT	HORAIRES D'OUVERTURE	CONTACT	TEL	FAX	ADRESSE	VILLE
Salle de sport	FERME		45	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 09h00-20h00 Mercredi: 17h00-20h00				Av des Blaches Gombert	Château-Arnoux
Siège SESSAD (SD)	Bureau	10		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h00-17h00		(04) 92 64 96 00 (06) 82 29 30 26		Route St Jean	Château-Arnoux
I.M.E ADAPEI "Les Oliviers" (SD)	Centre médico-éducatif	151	100	18	L / M / M / J / V / S / D 08h00-17h00		(04) 92 64 06 67 (06) 81 77 61 67	(04) 92 64 51 25	Route St Jean	Château-Arnoux
I.M.E "La Durance"	Centre médico-éducatif	126	115	45	L / M / M / J / V / S / D 24/24h		(04) 92 64 10 50 (04) 92 64 20 92	(04) 92 64 33 61	Route St Jean	Château-Arnoux
CIS Château-Arnoux	Sapeurs-Pompiers			NEANT	L / M / M / J / V / S / D + événements		(04) 92 64 04 16		Chemin de Bellevue	Château-Arnoux
Eglise "Jésus Ouvrier"	Etablissement de culte	410		NEANT	L / M / M / J / V / S / D + événements		(04) 92 64 17 41		Rue St Claire Deville	Saint-Auban
Presbytère	Résidence				L / M / M / J / V / S / D		(04) 92 64 17 41		Rue St Claire Deville	Saint-Auban
Maison de la Santé Maison France Service	Bureaux médicaux Bureaux			NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h30-12h00 13h30-17h00		(04) 92 37 25 94		7 Cours PECHINEY Les Jardins de la Cité	Saint-Auban
C.N.V.V "Centre National de Vol à Voile"	bureaux, restauration, formation	251	50	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h30-12h00 14h00-17h00 + événements	Mme ECOLIVET GARDIEN 1 GARDIEN 2	(04) 92 64 29 71 (04) 92 63 16 08 (04) 92 33 16 14 (04) 92 33 16 15	(04) 92 64 29 83	Av Vincent Ougloff Aérodrome	Saint-Auban
ICPE SEVESO II ARKEMA	Chimie, phytosanitaire, pharmacie	280	200		L / M / M / J / V / S / D 24/24h	PC EX Saint-Auban	(04) 92 33 75 00 (04) 92 64 26 54		Av du Jas	Saint-Auban
Gare SNCF	Transport		5	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 04h30-21h00 Samedi au lundi: 06h00-21h00		(04) 92 33 29 07		av du Jas	Saint-Auban
Ecole de musique	Etablissement d'enseignement	60	40	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 09h00-20h00	M. BERGER	04 92 32 12 13		Avenue des Ecoles	Saint-Auban
Ecole Maternelle "Paul Lapie"	Etablissement d'enseignement		57	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h30-18h00	Mme FOLLAT	(04) 92 64 17 34		Av des Ecoles	Saint-Auban
CCAS	Bureaux, centre de loisirs	174		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h30-18h00	M. VEYAN	(04) 92 33 20 16		Rue Gabriel Codier	Saint-Auban
Ecole Primaire "Paul Lapie"	Etablissement d'enseignement	180	103	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h30-18h00	Mme LAFONTAINE	(04) 92 64 17 34		8 Av des Ecoles	Saint-Auban
Gymnase "Grabinski"	Etablissement sportif couvert	200		NEANT	L / M / M / J / V / S / D	SERVICE TECHNIQUE	(04) 92 33 20 01		Av du Stade	Saint-Auban

REÇU EN PREFECTURE

1e 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99 00 DE - 004 - 21 04 004 95 - 2025 103 0 - DM 2 025 1022



3.3 ETABLISSEMENTS

NOM DE L'ETABLISSEMENT	ACTIVITE	CAPACITE D'ACCUEIL	CAPACITE HABITUELLE	CAPACITE NUIT	HORAIRES D'OUVERTURE	CONTACT	TEL	FAX	ADRESSE	VILLE
Piscine Saint-Auban	Piscine	600		NEANT	10h00-19h00 L / M / M / J / V / S / D + événements		(04) 92 33 20 00		Av André Grabinski	Saint-Auban
Stade "Alain BOGHOSSIAN »	Etablissement sportif ouvert	5000	200	NEANT	24/24h L / M / M / J / V / S / D	Mme ECOLIVET	(04) 92 64 29 71 (04) 92 63 16 08	(04) 92 64 29 83	Av du Stade	Saint-Auban
Camping Aérodrôme	Camping	75		75	24/24h L / M / M / J / V / S / D	GARDIEN 1 GARDIEN 2	(04) 92 33 16 14 (04) 92 33 16 15		Av Vincent Ougloff Aérodrome	Saint-Auban
Hébergements Aérodrôme	hébergements	95		95	24/24h L / M / M / J / V / S / D	Mme FONTIN GARDIEN 1 GARDIEN 2	(04) 92 64 29 71 (04) 92 63 16 08 (04) 92 33 16 14 (04) 92 33 16 15	(04) 92 64 29 83	Av Vincent Ougloff Aérodrome	Saint-Auban
Centre Médico-social CG	Bureaux	18	15		L / M / M / J / V / S / D 09h00-12h00 14h00-17h00	ACCUEIL	(04) 92 64 34 18 (04) 92 64 34 15		RD 4096 ROUTE DE MANOSQUE	Saint-Auban
I.M.E " Maison de la Colline"	Centre médico-éducatif	19	15	13	L / M / M / J / V / S / D 24/24h	GARDIEN	(04) 92 64 46 08 (04) 92 64 20 92		Maison de la colline	Saint-Auban
SESSAD ADAPEI (SD)	Education spécialisée	?	10		L / M / M / J / V / S / D 08h00-19h00		(04) 92 64 44 08		1 RD4096	Saint-Auban
Foyer occupationnel ADAPEI (SD)	Institut médico-éducatif	16	12	12	L / M / M / J / V / S / D 24/24h		(04) 92 36 00 00 (06) 82 29 30 26		Bvd Lacroix	Saint-Auban
M.J.C	Maison des associations	130	10		L / M / M / J / V / S / D 14h00-18h00 + événements		(04) 92 64 17 24 (06) 07 96 72 35		RD 4096	Saint-Auban
Les Petits Plus	Crèche garderie	30	30	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h15-18h30 Vendredi: 07h15-18h00	M. DONATI	(04) 92 64 25 21	NEANT	Rue Denis Papin	Saint-Auban
Centre de loisirs "La Tanière"	Etablissement social	100	100	NEANT	FERME	M. DIGIOVANNI	(04) 92 64 38 24	(04) 92 64 29 24	Av des Ecoles	Saint-Auban
Jolie et Soleil	Salle polyvalente et location de salle	170		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 10h00-12h00		06 08 12 89 25		Av René Platon	Saint-Auban
Centre Social "La Marelle"	Bureaux	30		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 14h00-18h00		04 92 32 37 04		Av du Stade	Saint-Auban
C.A.T "Les ateliers du Fournas" (SD)	Centre d'Aide par le Travail	103	100	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h00-17h00		(04) 92 64 15 44	(04) 92 64 09 20	21 bis, rue Paul Cézanne	Saint-Auban
Ateliers Municipaux	Bureaux, garage			NEANT	L / M / M / J / V / S / D 07h30-12h00 13h30-16h30		04 92 33 20 01		Av du Barrasson	Saint-Auban
Agence Postale communale	Bureaux	21	2	NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h30-12h00 13h30-17h00	FIXE	(04) 86 89 10 12		Rue St Claire Deville	Saint-Auban
Restaurant Scolaire	Restauration Scolaire	130		NEANT	L / M / M / J / V / S / D 08h30-16h30 Mercredi: 08h30-18h00	Mme PIOCHON	(04) 92 64 46 43		Av des Ecoles	Saint-Auban

MISSIONS PRINCIPALES

- Centraliser régulièrement les informations et définir les stratégies d'intervention en lien avec le RAC
- Transmettre régulièrement un bilan de la situation au Préfet
- Bilan et retour d'expérience

MISSIONS DETAILLEES

- Réception et traitement de l'alerte
- Alerter les membres RAC
- Activation du PCC et déclenchement PCS
- Signer les arrêtés municipaux et les transmettre
- Coordination avec les secours, analyser la situation
- Centraliser régulièrement les informations et valider les stratégies d'interventions proposées par le RAC
- Si nécessaire annuler les manifestations extérieures
- Communication dans la phase d'urgence et post urgence avec le Préfet, les services de secours et le responsable des actions communales
- Transmettre régulièrement un bilan de la situation au préfet
- Bilan et retour d'expérience (mise à jour PCS)

Gendarmerie 04 92 64 00 02
CIS Pompiers 04 92 64 04 16
Chef de corps CASA 06 61 94 29 52
Usine ARKEMA 04 92 33 75 00
Protection Civile 06 85 41 83 98

Message d'alerte et communiqué de presse

MEDIA

Radio Alpes (91,6) 04 92 40 01 01
Radio Fréquence Mistral (99,2) 04 92 31 95 20
France 3 (télévision) 04 92 32 58 66
Journal La Provence 06 61 84 32 31
D'Ici TV 06 07 38 49 95

Directeur des
Opérations de Secours
VILLARD René

PREFECTURE
SIDPC

04 92 36 72 00

URGENCE
PREFECTURE

06 80 34 65 34

RAC

Tardieu Myriam
06 78 15 36 17
Desanti Nathalie
06 49 29 65 68

STANDARD/ ACCUEIL INFORMATION

ACCOMPAGNEMENT

Mouret Hélène 06 07 04 15 18
Delbois Laurence 07 85 01 69 90
Baro Françoise 06 59 43 66 97
Serpaggi Nathalie 06 89 44 20 63
Martelet Elisabeth 06 70 96 91 63
Veyan Pierre 06 83 36 13 84
Paglia Jean-François 06 61 52 94 54

TECHNIQUE LOGISTIQUE RAVITAILLEMENT

Dayan Jacques 06 19 52 11 44
Desanti Didier 06 09 54 13 83
Halsouet Emmanuel 06 09 54 13 83
Lacroix Laurent 06 19 56 13 83
Martin Philippe 06 09 54 13 83
Alunni Anthony 06 41 58 13 83
Peyracchia Bruno 06 15 78 13 83

Suppléants

Jullien Bernard 06 76 38 54 50
Julien Guillaume 06 80 67 76 04
Pélérina Geneviève 06 13 39 53 04
Ligne PCC 04 92 63 23 08
04 92 63 23 11
Cellule PCS (Sce Population) 04 92 33 20 02

CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Astreinte Technique 06 09 54 52 02
Astreinte Eau 04 92 30 58 40
Villard René 06 03 78 35 80
Jullien Bernard 06 76 38 54 50
Julien Guillaume 06 80 67 76 04
Tardieu Myriam 06 78 15 36 17
Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 52 12
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68
Smadi Lucille 06 09 54 58 16
Bouyer Brice 06 09 54 52 04

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée Elegalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99 DE-004-210400495-20251030-DM_20251022

MISSIONS

- de la situation, évaluer, déterminer et mobiliser les cellules opérationnelles en lien avec le DOS
- Réaliser et diffuser le message selon règlement d'alerte
- Pré-alerter les informations, définir les stratégies d'intervention en lien avec le DOS et coordonner les actions
- Recherche, engagement, suivi des moyens matériels et des agents
- Pré-alerter les modalités d'évacuation (préparer, évacuer, sécuriser, ravitailler)
- Tenir une main courante regroupant les actions et les événements
- Recenser les victimes
- Réaliser régulièrement un point de situation avec les membres du PCC
- Transmettre régulièrement un bilan au DOS et préfet
- Informar l'évolution de la situation et adapter la stratégie d'intervention (matériels)
- Evacuer ou mettre les personnes exposées à l'abri
- Définir les centres d'hébergement d'urgence à ouvrir
- Organiser le transport de la population évacuée
- Ouverture et armement des centres d'hébergements ou d'accueil
- Signaler les personnes disparues
- Définir le plan d'action de remise en état de la municipalité
- Organiser la réintégration des locaux évacués. Interdire l'accès si péril pour les gens
- Rechercher des hébergements temporaires pour les sinistrés sans abris
- Réaliser les démarches d'indemnisation des agents si nécessaire
- Bilan et retour d'expérience (mise à jour PCS)

RESPONSABLE ACTIONS COMMUNALES

PREFECTURE
SIDPC
04 92 36 72 00
URGENCE PREF
06 80 34 65 34

Tardieu Myriam 06 78 15 36 17
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68
Lignes PCC 04 92 63 23 08
Cellule PCS (Sce Population) 04 92 63 23 11
04 92 33 20 02

CELLE DE CRISE MUNICIPALE

Astreinte Technique 06 09 54 52 02
Astreinte Eau 04 92 30 58 40
Villard René 06 03 78 35 80
Jullien Bernard 06 76 38 54 50
Jullien Guillaume 06 80 67 76 04
Pélegrina Geneviève 06 13 39 53 04
Tardieu Myriam 06 78 15 36 17
Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 52 12
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68
Smadi Lucille 06 09 54 52 16
Bouyer Brice 06 09 54 52 04

STANDARD/ ACCUEIL INFORMATION ACCOMPAGNEMENT

Mouret Hélène 06 07 04 15 18
Delbois Laurence 07 85 01 69 90
Baro Françoise 06 59 43 66 97
Serpaggi Nathalie 06 89 44 20 63
Marrelet Elisabeth 06 70 96 91 63
Veyan Pierre 06 83 36 13 84
Paglia Jean-François 06 61 52 94 54

TECHNIQUE/ LOGISTIQUE/ RAVITAILLEMENT

Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 52 12
Halsouet Emmanuel 06 09 54 52 10
Lacroix Laurent 06 19 56 74 33
Martin Philippe 06 09 54 52 08
Alunni Anthony 06 41 58 90 98
Peyracchia Bruno 06 15 78 69 01

POLICE MUNICIPALE

Smadi Lucille 06 09 54 52 16
Bouyer Brice 06 09 54 52 04

MEDIA

Radio Alpes (91,6) 04 92 40 01 01
Radio Fréquence Mistral (99,2) 04 92 31 95 20
France 3 (télévision) 04 92 32 58 66
Journal La Provence 06 61 84 32 31
D'ici TV 06 07 38 49 95

METEO

Météo France 3250
Météo France Saint-Auban 08 99 71 02 04

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022

MISSIONS EN LIEN AVEC LE RAC

Envoyer le message d'alerte en masse

- Alerter les sites sensibles (écoles IME) et les personnes sensibles (CCAS)
- Répondre aux appels téléphoniques en transmettant le même message
- Tenir une main courante regroupant les actions et les événements survenant sur le territoire
- Réaliser régulièrement un point de situation avec les membres du RAC

Bilan et retour d'expérience (mise à jour PCS)

- Accueil aux sites d'hébergement et information de la population
- Dépêcher les agents et les moyens sur place
- Réceptionner les sinistrés et leurs proches
- Recenser la population évacuée, Signaler les personnes disparues (fiches à compléter)
- Assurer le suivi des personnes sinistrées et des bénévoles
- Se mettre en relation avec les cellules TECH et RHR afin de définir les besoins
- Accompagnement de la population et des bénévoles
- Sur autorisation du DOS ou du RAC, contacter les associations locales si besoins

TECHNIQUE /RHR

- Rechercher avec le RAC les sites d'hébergement d'urgence à ouvrir
- Ouverture et armement des centres d'hébergements ou d'accueils
- Assurer le ravitaillement alimentaire des personnes sinistrées et des intervenants en lien avec la cellule AIA
- Rechercher des hébergements temporaires pour les sinistrés sans abris

Assister les sinistrés (démarches administratives, sociales, assurance, subventions) en lien avec le CCAS
Réaliser les démarches d'indemnisation des agents si nécessaire

STANDARD ACCUEIL INFORMATION ACCOMPAGNEMENT

RESPONSABLE ACTIONS COMMUNALES

Tardieu Myriam 06 78 15 36 17
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68

Mouret Hélène 06 07 04 15 18
Delbois Laurence 07 85 01 69 90
Baro Françoise 06 59 43 66 97
Serpaggi Nathalie 06 89 44 20 63
Martelet Elisabeth 06 70 96 91 63
Veyan Pierre 06 83 36 13 84
Paglia Jean-François 06 61 52 94 54
Lignes PCC 04 92 63 23 08
Cellule PCS (scc Population) 04 92 63 23 11
04 92 33 20 02

CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Astreinte Technique 06 09 54 52 02
Astreinte Eau 04 92 30 58 40
Villard René 06 03 78 35 80
Jullien Bernard 06 76 38 54 50
Julien Guillaume 06 80 67 76 04
Pélégrina Geneviève 06 13 39 53 04
Tardieu Myriam 06 78 15 36 11
Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 51 12
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68
Smadi Lucille 06 09 54 52 16
Bouyer Brice 06 09 54 52 04

TECHNIQUE/LOGISTIQUE/RAVITAILLEMENT HEBERGEMENT RESTAURATION

Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 52
Halsouet Emmanuel 06 09 54 52
Lacroix Laurent 06 19 56 74
Martin Philippe 06 09 54 52
Alunni Anthony 06 41 58 90
Peyracchia Bruno 06 58 58 09

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 00495-20251030-DM_20251022

LT/H3

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022

MISSIONS EN LIEN AVEC LE RAC

- Mobiliser le personnel
- Evaluation de la situation sur le terrain et dresser constat
- Intervention sur le terrain et acheminer les moyens matériels et humains, assistance aux services de secours selon les consignes fournies
- Suivi des agents et matériels d'intervention
- - Prévoir le ravitaillement en carburant des moyens engagés
- Réaliser régulièrement un point de situation avec le RAC
- Balisage de l'évacuation de la population et des points d'accueil
- - Diffusion du message d'alerte en lien avec la PM
- Effectuer en cas de besoin l'évacuation des personnes (en cas de refus compléter la fiche « décharge de responsabilité » sur demande du RAC
- Recherche avec le RAC les sites d'hébergement d'urgence à ouvrir
- Ouverture et armement des centres d'hébergements ou d'accueils
- Assurer le ravitaillement alimentaire des personnes sinistrées et des intervenants en lien avec la cellule AIA
- Rechercher des hébergements temporaires pour les sinistrés sans abris
- Participer à la remise en état de la commune
- Bilan et retour d'expérience

TECH/
LOGISTIQUE/
RAVITAILLEMENT
HEBERGEMENT
RESTAURATION

RESPONSABLE ACTIONS COMMUNALES

Tardieu Myriam 06 78 15 36 17
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68
Lignes PCS 04 92 63 23 08
04 92 63 23 11
Cellule PCS(Sce Population) 04 92 33 20 02

Gendarmerie 04 92 64 00 02
CIS Pompiers 04 92 64 04 16
Chef de corps CASA 06 61 94 29 52
Usine ARKEMA 04 92 33 75 00

MISSIONS EN LIEN AVEC LE RAC

- Diffusion du message d'alerte auprès de la population en lien avec les services techniques
- Intervention sur le terrain et collaboration avec les services de secours
- Protection des populations et des biens
- Réaliser régulièrement un point de situation avec le RAC
- Bilan et retour d'expérience

Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 52 12
Halsouet Emmanuel 06 09 54 52 10
Lacroix Laurent 06 19 56 74 33
Martin Philippe 06 09 54 52 08
Alunni Anthony 06 41 58 90 98
Peyracchia Bruno 06 58 58 09 28

CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Astreinte Technique 06 09 54 52 02
Astreinte Eau 04 92 30 58 40
Villard René 06 03 78 35 80
Jullien Bernard 06 76 38 54 50
Julien Guillaume 06 80 67 76 04
Pélégrina Geneviève 06 13 39 53 04
Tardieu Myriam 06 78 15 36 17
Dayan Jacques 06 19 52 06 34
Desanti Didier 06 09 54 52 12
Desanti Nathalie 06 49 29 65 68
Smadi Lucille 06 09 54 52 16
Bouyer Brice 06 09 54 52 04

STANDARD/ ACCUEIL INFORMATION
ACCOMPAGNEMENT

Mouret Hélène 06 07 04 15 18
Delbois Laurence 07 85 01 69 90
Baro Françoise 06 59 43 66 97
Serpaggi Nathalie 06 89 44 20 63
Martelet Elisabeth 06 70 96 91 63
Veyan Pierre 06 83 36 13 84
Paglia Jean-François 06 61 52 94 54

POLICE MUNICIPALE

Smadi Lucille 06 09 54 52 16
Bouyer Brice 06 09 54 52 04

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022

FICHE THEMATIQUE « CYBERATTQUES »

1. ETAT DES LIEUX

Désireuses de bénéficier des nombreux atouts que proposent les outils numériques et les services en ligne, les communes s'appuient de plus en plus sur l'informatique pour mener leurs missions quotidiennes. Par ailleurs, il est courant que les données traitées par ces dernières soient hébergées sur des serveurs informatiques internes ou chez des prestataires.

Or, des groupes ou personnes malintentionnés profitent de cette dépendance croissante ou numérique pour s'infiltrer sur ces systèmes informatiques et mener des actions malveillantes.

Leurs motivations sont diverses :

- **Gagner de l'argent**, au travers de cyberattaques qui bloquent les systèmes d'information et/ou exfiltrent des données pour ensuite demander une rançon à la victime, voire revendre l'information volée sur le darkweb. Les outils numériques peuvent également devenir le canal privilégié de certaines escroqueries (ex : usurpation d'identité, faux ordre de virement). Ces actions sont principalement portées par des groupes cybercriminels.
- **Espionner**, dans le but de récupérer des informations stratégiques ou d'un intérêt particulier pour l'attaquant (ou ses « clients »). L'espionnage informatique peut servir des intérêts individuels en soustrayant des informations politiques, administratives, financières ou personnelles pour en tirer un bénéfice personnel ou nuire à un adversaire.
- **Déstabiliser**, en rendant inopérantes certaines activités-clé d'une entité, voire d'un pays.
- **Revendiquer** une cause politique ou sociétale, en prenant le contrôle de sites web, panneaux d'affichage, etc. pour faire passer des messages (ou les rendre indisponibles en cas du « déni de service »). Cette action est principalement menée par des groupes d'activistes.

L'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), autorité nationale en matière de cybersécurité et cyberdéfense, constate aujourd'hui que le **nombre de cyberattaques demeure élevé**, touchant sans distinction les entreprises de toute taille et tout secteur, les collectivités territoriales et les établissements de santé.

Cette tendance s'explique de plusieurs façons :

- **Les usages numériques non maîtrisés et les faiblesses sans la sécurisation des données** continuent d'offrir de trop nombreuses opportunités aux attaquants. Si cela est vrai pour les services hébergés et administrés en interne, le recours au Cloud et l'externalisation de services auprès d'entreprises de services numériques, lorsqu'ils ne s'accompagnent pas de clauses de cybersécurité adaptées, représentent aussi une vulnérabilité importante. Les attaquants peuvent également rebondir s'ils existent des connexions entre différents systèmes (ex : celui d'un prestataire et d'un client).
- **Par manque de sensibilisation, les utilisateurs se font piéger par du « phishing »**(hameçonnage en français), mode opératoire très souvent utilisé par les cyberattaquants pour récupérer des données personnelles ou de connexion par la tromperie (faux courriels, faux sites web), leur permettant notamment d'accéder par la suite à des systèmes d'information en exploitant les mots de passe ainsi obtenus.
- **L'amélioration des capacités des cyberattaquants** (outils, processus) leur permet de mener plus facilement des attaques ciblées ou massifiées. Concernant les **attaques massifiées**, elles répondent à des **logiques de rentabilité** du côté des cybercriminels : un grand nombre d'entités sont visées, puis l'attaque sera menée là où il existe des failles de sécurité facilement exploitables, par manque d'hygiène informatique (logique de « la pêche au chalut »).

En particulier, il est important de noter **qu'il n'est pas nécessaire d'être une cible pour devenir une victime** : lorsqu'un acteur malveillant envoie un million de courriels malveillants ou rebondit à partir d'un carnet d'adresses déjà piraté, les agents d'une collectivité territoriale peuvent être touchés sans ciblage initial délibéré de la part de l'attaquant.

2. MESURES PREVENTIVES

Face à ces menaces, les communes doivent donc prendre en compte le risque cyber au juste niveau et adopter les bonnes mesures pour se protéger.

L'objectif est d'atteindre un niveau d'hygiène informatique minimisant la probabilité et l'impact d'attaques « opportunistes » afin de rendre le risque résiduel (celui qui subsiste après l'application des mesures retenues) acceptable. Pour cela, il est notamment important de :

- **Identifier les activités et données clés de la commune, et leurs enjeux de sécurité**
L'identification (liste, cartographie) des activités et données critiques de la commune et la manière dont elles sont opérées (systèmes internes, externes), puis leur priorisation en matière de confidentialité et disponibilité, sont essentielles pour pouvoir mener des actions de sécurisation des systèmes jugés les plus critiques

(briques de sécurité, architecture sécurisée). Elles permettent aussi de savoir quels systèmes relancer en priorité en cas d'incident.

- **Sauvegarder les données les plus importantes et vérifier la capacité à les restaurer**
Des sauvegardes régulières des données les plus indispensables ou utiles, notamment celles présentes sur les serveurs de fichiers, d'infrastructure ou d'applications métier critiques, doivent être réalisées. Il s'agit de garder à l'esprit que ces sauvegardes peuvent aussi être affectées par une attaque par rançongiciel si elles ne sont pas protégées de manière spécifique.
Enfin, la capacité à restaurer à partir de ces sauvegardes doit être régulièrement testée pour éviter tout blocage inattendu le jour où il est critique de récupérer ces données.
- **Maintenir à jour ses logiciels et systèmes**
Les vulnérabilités non corrigées des systèmes d'exploitation ou des logiciels présents sur le système d'information peuvent être utilisées pour infecter le système ou favoriser la propagation de l'infection. L'expérience montre que très souvent les failles exploitées par les attaquants donnaient déjà lieu à des correctifs publiés par les éditeurs, correctifs qu'il aurait suffi d'installer pour se protéger au bon niveau.
- **Sensibiliser les agents**
Le plus souvent, l'attaque par rançongiciel commence par l'ouverture d'une pièce jointe piégée ou la consultation d'une page web malveillante, voire la saisie d'identifiants en pensant accéder à un portail légitime. Ainsi la formation des utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité numérique est une étape fondamentale pour lutter contre cette menace, même si elle ne constitue par un rempart absolu.

GERER UNE CRISE D'ORIGINE CYBER

Malgré les efforts de sécurisation déjà menés, le risque qu'une cyberattaque impacte le fonctionnement d'une commune existe. Dès lors, il s'avère nécessaire d'assurer un certain niveau de résilience, en établissant un plan de réponse aux cyberattaques associé au dispositif de gestion de crise, dans le but d'assurer la continuité des activités puis un retour à un état nominal.

SPECIFICITES DE LA CRISE CYBER

Une crise « d'origine cyber » se définit par la déstabilisation immédiate et majeure du fonctionnement courant d'une organisation (arrêt des activités, impossibilité de délivrer des services, impact sur l'image et la confiance, etc.) en raison d'une ou de plusieurs actions malveillantes sur ses services et ses outils numériques (cyberattaques de type rançongiciel, déni de service).

C'est donc un évènement à fort impact, qui ne saurait être traité par les processus habituels et dans le cadre du fonctionnement normal d'une commune.

En comparaison à d'autres scénarios de crise, les crises cyber ont des caractéristiques propres qu'il est important d'appréhender :

- L'existence d'une double temporalité des impacts, avec un arrêt immédiat de certaines activités et une remédiation pouvant s'étendre sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.
- Une potentielle propagation de l'attaque à d'autres systèmes ou organisations, en raison de l'interconnexion des systèmes d'information.
- Une menace (l'attaquant) s'adaptant aux mesures d'endiguement et de remédiation.
- Une incertitude concernant le périmètre de la compromission et les raisons de l'attaque.

PREREQUIS

La gestion d'une crise cyber nécessite donc d'être anticipée, en apportant un focus particulier sur les actions de préparation suivantes :

- La mise en place de processus d'alerte et de mobilisation du dispositif de crise
- La connaissance et la maîtrise des systèmes d'information et applications métiers
- L'identification des activités et données essentielles et les moyens de les faire fonctionner en mode dégradé
- L'identification de réseau de soutien (prestataires, CSIRT régional) et de premières actions de confinement de la menace puis de remédiation
- La mise en place d'outils résilients, permettant a minima le pilotage et la communication
- La préparation d'une stratégie de communication

L'objectif est de gagner en fluidité et adopter des automatismes qui permettront de réagir efficacement dans l'immédiat comme sur le temps long, et de redonner confiance aux équipes et à l'écosystème concernés directement ou indirectement par les conséquences de l'incident.

CELLULES DE CRISE STRATEGIQUE/DECISIONNELLES

DOS : Directeur de crise : définit et oriente la stratégie de conduite de crise

RAC : Management de l'information : main courante, partage des informations montantes et descendantes

STANDARD/COMMUNICATION : recueil et transmission des informations

**DECIDE ET
ORIENTE**

INFORME

Autres cellules opérationnelles à
activer selon les besoins liés au
pilotage de la crise
TECHNIQUE
LOGISTIQUE

SE COORDONNENT

CELLULE DE CRISE OPERATIONNELLE CYBER

Responsable informatique : B Contact Alpes 04/92/64/15/84
b.contact@bcontact.fr

Expertise et pilotage : définissent les problèmes, décident au niveau
opératif/technique, rétablissent le fonctionnement

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022

ARRÊTE MUNICIPAL DE REQUISITION

Le Maire de la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2212-1,
- Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile article 27 et 28;
- Vu l'arrêté municipal de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

- Considérant⁽¹⁾survenu ce jour à

- Considérant la nécessité de.....

ARRETE

Article 1

Il est prescrit à M.
demeurant à

1- ⁽²⁾ d'avoir à se présenter sans délai à la mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban pour effectuer la mission qui lui sera confiée.

2- ⁽²⁾ de mettre sans délai à la disposition du maire le matériel suivant⁽³⁾

et de le faire mettre en place à⁽⁴⁾

(Les frais de réquisition seront à la charge de la commune, sauf convention contraire avec le responsable de l'accident)

Article 2

Ampliation du présent arrêté est transmise à Madame la Préfète des Alpes de Haute Provence, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Château-Arnoux.

Monsieur le Maire, la gendarmerie et la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, du présent arrêté, qui sera affiché dans la commune.

Fait à Château-Arnoux-Saint-Auban
le

LE MAIRE, M. René VILLARD

Copie certifiée conforme
Château-Arnoux-Saint-Auban
le.....
LE MAIRE, M. René VILLARD

(1) Préciser : l'accident, la catastrophe, le sinistre, etc.

(3) Préciser la nature et le nombre de véhicules, matériels ou travaux nécessaires.

(2) Rayer la mention inutile.

(4) Indiquer le lieu précis.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210400495-20251030-DH_20251022